

Le bois dans la commande publique

Enjeux et Perspectives

Samedi 29 juin 2013 – 9h00
ENSTIB, 27 rue Philippe Seguin à Epinal
Grand Amphithéâtre



www.contrats-publics.com

Co-organisateur



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE
FACULTE DE DROIT DE NANCY,
EPINAL



Présidence : M. Michel HEINRICH, Député-Maire d'Epinal

Argumentaire

Depuis 2001, l'Association des Juristes Spécialisés en Contrats Publics (AJSCP), partenaire du Master 2 professionnel Droit des Contrats Publics de la Faculté de droit de Lorraine, organise un colloque annuel sur un thème lié aux contrats publics. Cette rencontre vise à promouvoir tant le diplôme que la Faculté de Lorraine mais également la ville d'Epinal en tant que pôle étudiant.

Le colloque se veut être un rendez-vous privilégié entre les étudiants et le monde professionnel. Ce monde professionnel recouvre différents réalisés, il s'agit à titre principal du monde professionnel des contrats publics, qu'ils soient anciens de la formation, adhérents à l'association mais également extérieurs à elle (juristes, avocats, associations d'architectes, représentants de la Chambre des métiers,...) ; mais il s'agit également, à titre subsidiaire, du monde professionnel lié au thème du colloque (élus, spécialistes et entrepreneurs du secteur concerné, personnes extérieures intéressées,...), cette année : le bois. Par les contacts et les échanges qu'il permet, cette rencontre est également une aide à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, et permet la constitution de réseaux.

« Le bois dans la commande publique »

Le thème retenu cette année, « *le bois dans la commande publique* », l'a été en raison de l'importance de l'industrie du bois en Lorraine, tout particulièrement dans les Vosges. Cette industrie du bois, intrinsèquement liée à la « filière bois » est au cœur de nombreuses politiques de développement et de soutien tant au niveau national, à travers le Grenelle de l'environnement,

qu'au niveau local avec des politiques fortes, notamment de la part de la Région Lorraine, du Département des Vosges ou d'autres acteurs publics locaux à différentes échelles.

La filière bois est un secteur économique discret, qui représente pourtant un poids conséquent en France ; ainsi, en nombre d'emplois elle pèse plus que l'ensemble du secteur automobile. De nombreux colloques et manifestations scientifiques ont déjà traité de la problématique bois, qu'il s'agisse d'une approche sectorielle, technique ou économique. Reproduire ce schéma une énième fois eut été sans grand intérêt pour une association qui tend à promouvoir les contrats publics. C'est pour cela qu'a été choisie une approche de la filière bois centrée sur les contrats publics et la passation de ces contrats, principalement des marchés publics. Cela implique donc de prendre le bois en tant qu'objet d'un achat par une personne publique.

Afin de proposer des interventions de qualité l'équipe organisatrice du colloque, avec le soutien de la Faculté de Droit d'Epinal, s'est rapprochée de l'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB) dont les compétences sont internationalement reconnues. Cette collaboration entre technique et juridique a permis de déterminer avec précision les espaces d'intervention pertinents et d'identifier les intervenants appropriés dans chacun de ces espaces.

Dans une optique pratique, qui est celle tant du Master 2 que de l'association, ces différentes interventions du colloque ont été choisies en fonction de leur intérêt concret au niveau de la mise en œuvre de la commande publique. Ces différents domaines touchant à la commande publique présentent un intérêt pour les étudiants, les professionnels des marchés publics issus des secteurs privés (avocats, entrepreneurs,...) et publics (élus, juristes de collectivités ou de services de l'Etat,...) mais également pour l'ensemble des acteurs de la filière bois et des personnes intéressées par l'action des collectivités, notamment dans la prise en compte de données présentant un aspect environnemental.

« S'intéresser au bois dans l'achat public revient à s'intéresser implicitement aux avantages environnementaux qu'il peut présenter »

Au-delà du simple aspect juridique inhérent au droit de la commande publique en lui-même, s'intéresser au bois dans l'achat public revient à s'intéresser implicitement aux avantages environnementaux qu'il peut présenter lorsqu'il est utilisé comme alternative à d'autres moyens. Deux axes d'études ont ainsi pu être dégagés qui reprennent cette problématique en trame de fond : le bois comme source d'énergie ainsi que le bois comme matériaux de construction. Ces deux approches font le parallèle à des opérations concrètes menées par les pouvoirs publics locaux.

Ainsi, s'intéresser au bois comme source d'énergie c'est prendre en compte le caractère renouvelable de cette énergie, avec tous les avantages environnementaux (et fiscaux) que cela implique. Le bois, source d'énergie renouvelable, présente donc différents intérêts identifiés mais y recourir demande des investissements de la part des acteurs publics, pour utiliser le bois en tant que combustible il faut se doter de chaufferies biomasses mais également acheter ce bois, ce qui passe par des contrats particuliers, appelés contrats d'approvisionnement. Ce colloque s'attachera donc, dans un premier temps à traiter de cette problématique afin de présenter un retour sur expérience instructif mais également des pistes d'action à destination des collectivités mais également à l'ensemble de leurs partenaires, privés ou publics.

Ensuite, s'intéresser au bois comme matériau de construction c'est appréhender les problématiques qui peuvent se poser lors de la mise en œuvre de projets de construction par les personnes publiques. Les avantages du bois en tant que matériau sont connus depuis longtemps, au-delà respect de l'environnement précédemment évoqué y recourir présente des avantages en terme d'isolation thermique, de durabilité, d'entretien ou encore financiers. Les personnes publiques passant un contrat de construction peuvent vouloir favoriser le recours au matériau bois, local de

préférence. Cette volonté politique se trouve confrontée aux contraintes de la commande publique, qui demande une mise en concurrence conséquente. Là encore les intervenants s'attacheront à présenter différentes pistes qui seront illustrées à travers des exemples concrets de bâtiments publics réalisés en bois présentés selon différents angles de vues.

L'orientation de ce colloque, ici retenue, consiste donc à procéder à une réflexion critique portant sur l'intégration du bois dans la commande publique, sur la manière de le faire pour que ce soit juridiquement viable pour une personne publique tout en demeurant accessible pour un entrepreneur privé local. Cette intégration du bois étant abordée selon les deux axes précédemment évoqué : le bois comme source d'énergie et le bois comme matériau de construction.

Contacts et renseignements

Contact presse : **Monsieur Timothée DUFOUR**, président de l'AJSCP, president.ajscp@free.fr

Contact intervenants : **Monsieur Timothée DUFOUR**, président de l'AJSCP, president.ajscp@free.fr

Contact participants : **Madame Chloë CONVERT**, secrétaire de l'AJSCP ou **Monsieur Elie LE CAM**, webmaster de l'AJSCP, ajscp@free.fr

Nombre approximatif de personnes attendues

250 personnes

Lieux de réalisation du colloque

Grand Amphithéâtre de l'ENSTIB, 27 rue Philippe Seguin, 88051 Epinal

Date de réalisation prévue

Samedi 29 juin 2013

Inscriptions et frais

Le colloque et le repas sont gratuits pour les adhérents à l'AJSCP (et les différents intervenants)

La promotion 2012-2013 du Master 2 Droit des Contrats Publics peut également inviter gratuitement les membres de leur famille à manger (nombre maximum / diplômé ?)

Nom :
Organisme :
Adresse :
Tél : e-mail :

- Participe au colloque « Le bois dans la commande publique » du 29 juin 2013 au Grand Amphithéâtre de l'ENSTIB (27 rue Philippe Seguin) à Epinal (participation de **10** euros par chèque à l'ordre de l'AJSCP)
- Réserve un repas (participation de **15** euros par chèque à l'ordre de l'AJSCP)

NB : Réponses impératives à l'adresse suivante avant le 26 juin 2013.

- Par courrier : Association des Juristes Spécialisés en Contrats Publics
Faculté de Droit d'Epinal
2, rue de la Maix
88000 Epinal
- Par e-mail : ajscp@free.fr

Programme

09h00 – Ouverture des portes, Café-croissant

09h30 – Mot d'Accueil

09h40 – Présentation de la filière « bois » en région Lorraine

09h50 – Rôles et Responsabilités de l'élu

10h05 – L'intégration du bois face au droit de la commande publique

Partie I – Le bois en tant que source d'énergie

10h25 – La problématique des contrats d'approvisionnement

10h45 – Fourniture en source d'énergie et marchés publics : l'exemple messin

Questions (1) et Pause

Partie II – Le bois en tant que matériau de constructions publiques

11h30 – Recourir au bois comme matériau de construction : avantages et inconvénients

11h45 – Recourir au bois dans un marché public de construction

✚ La prise en considération du bois dans l'élaboration du cahier des charges.

✚ L'introduction du bois dans la passation d'un marché public de construction

12h10 – Exemple concret de bâtiment public construit en bois : construction du collège de Mirecourt (par exemple)

12h40 – Synthèse par **Monsieur le Professeur Fabrice Gartner, Avocat, Vice-Doyen de la Faculté de Droit de Nancy et Directeur du Master 2 Droit des Contrats Publics de la Faculté de Droit d'Epinal**

Questions (2)

13h00 – Remise des diplômes aux étudiants du Master II de Droit des Contrats Publics

13h20 – Apéritif

Visite de l'ENSTIB (libre) suivie d'un déjeuner (sur inscription) – échanges libres avec les intervenants

Partenaires (en attente d'ajouts)



Université de Lorraine



Ville d'Épinal



Association des maires des Vosges



Conseil général des Vosges



CCI des Vosges



Région Lorraine



DREAL Lorraine